A TRAVERS LE MONDE

EN ESPAGNE

La protection de la production houillère

D'après les termes d'un décret pris par le gouvernement espagnol pour défendre la production houillère de son pays, les compagnies de chemin de fer seront tenues obligatoirement à ne consommer que du charbon national, sauf une tolérance de 15 % pour les grands express et de 10 % pour les autres trains.

Les fabriques métallurgiques seront astreintes à la même obligation dans la proportion de 50 % ; les fabriques d'électricité, de sucre, de tissus, de ciments, etc.., ne pourront consommer de combustible étranger que dans une proportion de 20 %.

La marine de guerre pour ses arsenaux et ses navires (sauf ceux de grande vitesse), ne pourra employer que du charbon national. Il en sera de même pour la marine marchande de cabotage.

Des dispositions spéciales concernent les bâtiments affectés à la pêche en haute mer et à la pêche côtière.

Le décret établit, d'autre part, des prix minima, d'après les diverses qualités de charbon et qui ne pourront pas être augmentés de plus de 10 %.

Les producteurs seront astreints de leur côté à certaines obligations : ils devront s'engager notamment à limiter leur production à la normale du dernier exercice, s'associer dans un syndicat, etc...

Un Comité Exécutif comprenant un représentant des consommateurs, un autre des producteurs et deux ingénieurs des mines de l'Etat sera chargé, sous la présidence du Conseil des combustibles, de veiller à la scrupuleuse observation de ces prescriptions.

L'exploitation du Mica à Madagascar

Les Indes, les Etats-Unis et le Canada se partagent la production mondiale du mica.

Depuis 1922, cependant, Madagascar s'est mis sur les rangs avec 91 tonnes. L'année suivante, la Grande Ile en produisait 165 tonnes, en 1924, 310 tonnes, et en 1925, elle atteindra fort probablement le chiffre de 500 tonnes.

Bien qu'encore imparfaitement explorées, les formations géologiques annonçant la présence du mica phlogopite, qui fait prime sur les marchés de l'électricité, sont très répandues, leur exploitation en est assez facile, et il suffirait d'une main-d'œuvre appropriée pour que Madagascar fournisse à la France, non seulement tout ce qu'elle a besoin, mais concurrence encore l'exportation canadienne et indienne.

Une beauté brésilienne

La femme d'un chef de la tribu des Aparais qui vit à l'état primitif dans la forêt vierge brésilienne

ON FRAUDE LE FISC, AU DANEMARK

Il n'y a pas qu'en France que l'on cherche à frauder le fisc en ce qui concerne les déclarations d'impôt sur le revenu, et la direction des impôts au Danemark publie à ce sujet une statistique intéressante.

Pour l'année 1925, elle fait savoir que le montant des amendes s'est élevé à 1.883.000 couronnes, soit près de 15 millions de francs.

« La plus grosse amende (y compris le rappel de ce que le fraudeur avait évité de payer) a été perçue sur un négociant qui a dû payer 650.000 couronnes. » Pour apprécier la sévérité de l'amende il faut savoir que la plupart des amendes se tiennent au-dessous de 10.000 et surtout de 5.000 couronnes. Il y a aussi des amendes frappant la fraude des Sociétés par actions ; cette fois-ci, deux sociétés ont été frappées chacune de 250.000 couronnes.

* * *

UN EXPLOIT DIGNE DE TARTARIN !

Un fonctionnaire forestier en chasse, tout à coup, au cours d'une tournée en forêt, en face d'un python, dont le corps offrait à sa partie médiane un renflement énorme. Ayant abattu le reptile d'un coup de carabine à la tête, et l'ayant dépecé, il mit au jour une biche, que le reptile s'employait laborieusement à digérer, et qui elle-même portait un faon parfaitement constitué.

Le coup est assez rare pour mériter d'être signalé.

EN SUISSE

Les "Bisses" du Valais

Le canton suisse du Valais jouit d'un climat chaud et sec, aussi pour obtenir l'eau nécessaire à la végétation, les habitants ont-ils aménagé tout un système d'irrigation au moyen de petits canaux construits sur les pentes des montagnes.

Ces « bisses », ainsi qu'elles sont nommées, sont remarquables par leur situation, leur construction et leur longueur.

Ils serpentent le long des montagnes, superposés parfois par quatre ou cinq. Leur longueur atteint parfois 30 kilomètres et leur ensemble représente près de 1.400 kilomètres.

Le plus ancien de ces canaux serait le « Heido », construit dit-on par les Romains. Il prend l'eau de la valle de Jamsen et passant au-dessus de la vallée du Rhône, la transporte dans la vallée de la Viège, où elle arrose les vignes qui s'étalent entre 900 et 1.400 mètres d'altitude.

Ces canaux appartiennent aux communes ou à des groupements d'agriculteurs appelés « consortages », qui s'en répartissent le débit bienfaisant et accomplissent au printemps les travaux de réparation nécessités par les rigueurs de l'hiver.

Chaque bisse a son surveillant qui, par un signal très ingénieux, peut se rendre compte à chaque instant, si tout fonctionne normalement.

Le plus remarquable de ces « bisses » est celui de Savièze, au-dessus de Sion. Il prend son eau dans la Morge et court accroché au flanc du Prabé par un couloir de bois de près de 3 kilomètres de longueur, supporté par des étais enfoncés dans des trous creusés à même la roche. Une frêle passerelle accrochée au bord en facilite l'œuvre de surveillance. Bien que très primitif, ce chemin est employé couramment par les paysans à l'époque de la fenaison.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SERVICES AUTOMOBILES P. L. M. DE MARSEILLE A MENTON

En raison du succès obtenu par son organisation automobile de la route du Littoral, la Compagnie P. L. M. continuera à mettre en circulation, jusqu'au 30 septembre, le Service d'autocars entre Marseille et Nice, qui devait cesser le 5 mai. A ce service seront affectés des cars rapides à 14 places, effectuant le parcours dans la même journée, par Toulon, Hyères, la Côte des Maures, l'Estérel et Cannes.

En outre, des excursions périodiques au départ de Marseille, permettront, tout l'été, de visiter ses environs : la Sainte-Baume, les Martigues et l'Etang de Berre.

De même, les principaux Services automobiles d'excursions organisés cet hiver au départ de Nice, continueront à fonctionner jusqu'au 30 septembre.

Le Libéria montre les dents

Petites causes grands effets

Un curieux incident a surgi récemment entre la République africaine de Libéria et le Reich, provoquant un conflit hors de proportion avec les causes mêmes de l'incident : que l'on en juge plutôt.

Un explorateur allemand, qui avait entrepris un voyage d'étude dans la République africaine de Libéria, pour le compte d'une firme cinématographique et de la ménagerie Hagenbeck, de Hambourg, apprit, au cours de ses périgrinations que les indigènes adoraient depuis des temps immémoriaux, une sorte de longue dalle sur laquelle était gravée la forme d'un crocodile sans queue.

Le bon teuton notre Allemand, songea immédiatement à s'emparer de cette curiosité ethnographique dont la présence au fond d'une forêt lui avait été révélée par une négresse que quelques articles de pacotille avaient séduite.

Le Boche chargea donc son serviteur de s'emparer du fétiche sacré, mais le nègre, par crainte de la colère céleste, se refusa à accomplir cet acte ; aussi l'explorateur fut-il réduit à opérer lui-même. La dalle fut immédiatement dirigée vers la côte et embarquée à bord d'un navire qui partait pour l'Europe.

Mais, dès que la nouvelle du rapt fut connue, elle souleva une agitation intense parmi les indigènes, si bien que le gouvernement libérien avisa son représentant à Hambourg de faire saisir le crocodile sacré dès son arrivée dans le port.

Il en fut ainsi fait et le fétiche, mis sous scellés, fut provisoirement déposé à la Mairie de Hambourg, cependant que le consul de Libéria agissait auprès de la Wilhemstrasse pour obtenir une solution satisfaisante au conflit.

Les choses en sont là. La Chancellerie allemande soutient la cause de l'explorateur, arguant que celui-ci a payé le chef du district pour emporter la dalle, cependant que le représentant de Libéria déclare au contraire qu'il y a eu vol.

Puisse un arrangement amiable intervenir avant que l'unique navire de Libéria aille bombarder Hambourg !

LE MONOPOLE DES « POUSSE-POUSSE » A HANOI

Une société avait le monopole des pousse-pousse à Hanoï et avait mis 400 véhicules en circulation. La suppression du monopole a eu pour résultat de porter à 2.000 le nombre des pousse-pousse mis à la disposition de la population. La municipalité y gagne, chacun des pousse payant une taxe annuelle. Quant à la population, inutile d'ajouter qu'elle ne s'en plaint pas.

Pourquoi Je Suis Si Heureuse --

PERSONNE NE PEUT DIRE MON AGE

La joie d'avoir un joli teint et un visage d'aspect jeune

par

Mme COLA de Bordeaux

Il y a un an j'atteignis mon quarantième anniversaire et je ne paraissais pas un jour de moins que mon âge. C'est que, non seulement j'avais eu quatre enfants mais j'avais eu aussi ma bonne part des inquiétudes et des soucis de l'existence. Toutes ces choses ne manquent pas de laisser leurs traces sur une femme. Ma peau était rugueuse et sèche ; j'avais des pattes d'oie autour de mes yeux et, dessous, des "poches" flasques. Les rides commençaient aussi à se former. Je détestais me regarder dans un miroir car il me semblait que, chaque jour, quelque nouvelle empreinte de l'âge apparaissait sur mon visage et je ne voulais pas paraître vieille, rester à l'arrière plan et regarder les autres s'amuser.

Pour améliorer mon teint j'essayai une chose après une autre et dépensai beaucoup d'argent mais tout en vain. Puis, un jour, je rencontrai une amie, mon aînée de plusieurs années, que je n'avais pas vue depuis longtemps. Mais au lieu de paraître beaucoup plus vieille que moi elle paraissait beaucoup plus jeune.

« Jacqueline, "lui dis-je," comme vous paraissez jolie ! Je donnerais tout au monde pour avoir un teint comme le vôtre ».

« N'exagérez donc pas ainsi, "répondit mon amie," allez tout simplement à la parfumerie la plus proche et pour quelques francs vous achèterez un pot de crème Tokalon. Rien d'autre n'est nécessaire ».

Bien que n'ayant guère confiance dans les résultats je fis ce que Jacqueline me dit de faire. J'employai la crème Tokalon ce soir-là et dès le lendemain matin ma peau était plus lisse, plus douce et plus blanche qu'elle n'avait été depuis des mois. En peu de temps mon teint se transforma complètement et à la stupéfaction de ma famille et de mes amis je parus rajeunie de plusieurs années et beaucoup plus jolie. La crème Tokalon voyez-vous, c'est plus qu'une crème, c'est un véritable aliment pour la peau, contenant de la crème fraîche et de l'huile d'olive prédigérées, deux des meilleures choses du monde pour nourrir et embellir la peau. La rapidité avec laquelle la crème Tokalon améliore le teint tient tout simplement du prodige et je suis si reconnaissante de ce que cette crème a fait pour moi que je désire le faire savoir aux autres femmes.

La Journée Sportive

CYCLISME

Le Grand Prix RYSSEL - 6 Juin

C'est dimanche 6 juin que se disputera cette belle épreuve sur un parcours de 80 klm. Cette dernière est ouverte exclusivement aux licenciés de l'U.V.F. du Nord, 4e catégorie, indépendants et débutants. Voici l'itinéraire de la course : départ Lille, Carvin, Leus, Salaumines (cont. fixe), Hénin-Liétard, Douai, Faumont, Pont à Marcq, Ronchin, rue Douai, rue d'Arras arrivée au siège de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras.

Les droits d'engagements 4.50 dossards compris, son reçus dès maintenant chez M. Boone, 147, rue d'Arras, à l'Union de Lille. Le départ sera donné à 15 h. 30 ; la clôture des engagements se fera dimanche, à 14 heures.

Une course de « tout petit » jusque 8 ans, se disputera en attendant l'arrivée des coureurs du Grand Prix RYSSEL.

GRAND PRIX DE SAINGHIN-EN-WEPPES

Brillante victoire de Pollet Marcel sur cycle RYSSEL

Dimanche dernier 30 mai, s'est disputée à Sainghin en Weppes, une grande course cycliste sur un parcours de 65 kilomètres.

Le départ fut donné à 14 heures précises à 35 coureurs bien décidés à disputer chèrement leur chance, malgré le temps pluvieux et le vent qui soufflait en rafales.

Aussitôt le coup de pistolet, 2 hommes poussèrent démarrages sur démarrages et bientôt ils ne restaient plus que deux adversaires dans leur roue. Au 2e tour, Pollet Marcel, sur RYSSEL et Gombert Henri, sur LA NORDISTE, lâchaient aisément leurs adversaires sur les durs pavés du parcours.

Voici le classement :

1er Pollet Marcel (Cycle Club Wavrinois) sur Cycle RYSSEL.
2e Gombert Henri (C.C. Wavrinois), sur cycle LA NORDISTE.
3e Dautricourt (V.C. Bauvin-Provin).
4e Desforges, d'Annœullin.
5e Gruson Albert (C.C.Wavrinois).
6e Denglos Léon, de Sainghin.
7e Cambier Marcel du C.C.Wavrinois, sur cycle WALTOR.
8e Côme, de Sainghin.
9e Debuisson Raymond (C.C.Wavrinois), sur cycle TRÉSOR.
10e Dutholt François, de Sainghin.
11e Dersuelle Léonard (C.C.Wavrinois) sur cycle TRÉSOR.
12e Cambier Narcisse (C.C.Wavrinois), sur cycle TRÉSOR, etc....

Un superbe challenge d'une valeur de 250 francs est remporté aisément par le C.C. Wavrinois, dont 7 coureurs arivent dans les 12 premiers.

LA COURSE DU CYCLO CLUB WAZIERSIEN

Dimanche 27 Juin, grande course cycliste, 70 kilomètres, ouverte aux licenciés de l'U.V.F., 4e catégorie, indépendants et débutants. Nombre de prix réservés au classement général : 10 prix dont un 1er un cadre demi-course. Réservés aux débutants avec cumul au classement général : sept prix dont au 1er une enveloppe et une jolie médaille, don du « Réveil du Nord ».

Les engagements sont reçus chez M. Lorieux, place Jean Jaurès, Waziers. Droit d'engagement, 4 fr. dossard compris.

GRAND PRIX ET COUPE-CHALLENGE DE LHOMEL

« L'Union Sportive Montreuilloise » fera disputer dimanche 6 juin, sous les réglements de l'U.V.F., l'épreuve annuelle du Grand Prix et Coupe-Challenge de Lhomel, sur le parcours Montreuil, Hesdin, St-Pol, Hesdin, Montreuil, La Madelaine, La Calotterie, Beutin, Neuville et Montreuil (105 klm.) avec contrôles à Hesdin, St-Pol et Montreuil.

Cette épreuve qui est dotée de 1200 francs de prix et primes, est reservée aux coureurs des 3e et 4e catégories, débutants, aspirants et indépendants des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne. Les entraîneurs et soigneurs sont interdits, mais le ravitaillement est autorisé dans les contrôles.

Les engagements sont reçus jusqu'au 5 juin, à 12 heures, accompagnés de 5 fr. par Club et 3 fr. par coureur, chez M. Bodel, à St-Justin, par Montreuil-sur-Mer.

Le départ aura lieu à 11 heures Grand'Place, en face du Café Français où se fera la remise des dossards à 10 heures.

Les constructeurs et marchands de cycles désirant suivre la course, ne pourront le faire qu'en adressant une demande au Comité jusqu'au cinq juin. Un commissaire leur sera imposé dans chaque voiture.

LEZENNES-ARRAS ET RETOUR

C'est le dimanche 20 juin que se disputera le Grand Prix Delage-Grillon, sur le parcours Lezennes-Arras et retour, soit 120 kilomètres. Cette épreuve est ouverte aux coureurs régionaux toutes classes, sauf amateurs et professionnels et se courra sous les réglements de l'U.V.F.

Elle est dotée de 1300 francs de prix en espèces, avec prix spéciaux pour les débutants et vétérans, cumulables au classement général.

Remise des dossards à 13 h. 30. Départ à 14 h. Engagement 4 fr. dossard compris.

Les engagements sont reçus chez MM. Coquiaux et Lesentre, 145, rue Gambetta, à Lezennes-les-Lille jusqu'au dimanche 20 juin, à midi.

UNE COURSE FÉMININE A HÉNIN-LIÉTARD

Le Vélo Club Héninois organise le 27 juin, le championnat féminin du Pas-de-Calais, sur un itinéraire de 14 klm. Cette épreuve est réservée aux sportives du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et l'Aisne.

Prix : 1re un diplôme, une médaille et 40 fr. en espèces ; 2e 30 fr. ; 3e 20 fr. ; 4e une superbe plante valeur 20 fr. ; 5e 15 fr. ; 6e 10 fr. ; 7e 10 fr. ; de la 8e à la 10e, prix en nature.

Engagement gratuit. Départ 14 h. 30. Renseignements et inscriptions chez M. Delbecq-Frémy, siège du V.C.H., rue de Dourges, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

DOUAI-ARRAS-CAMBRAI-DOUAI

Dimanche 6 juin, grande course cycliste organisée par le Vélo-Club Denaisien sur le parcours de Douai, Arras, Cambrai, Douai, 90 klm., ouverte aux licenciés de l'U.V.F., indépendants, 3e et 4e et débutants.

Les engagements seront reçus au siège du VCD, 14, rue de Valenciennes, à Douai (4 fr. dossard compris).

Le départ aura lieu Place du Barlet, angle du Boulevard Delebecque (Café du Parc), à 15 heures.

Remise des dossards au siège du Vélo Club, rue de Valenciennes, à 14 h. 30.

L'arrivée se fera au même endroit que le départ. 1000 fr. de prix sont affectés à cette course, avec primes spéciales pour débutants.

FOOTBALL-ASSOCIATION

AU CLUB SPORTIF ERQUINGHEMMOIS

Nous rappelons que c'est samedi prochain 5 courant, à 7 heures du soir, au siège (Aux Sports), qu'aura lieu la réunion générale du Club Sportif Erquinghemmois.

Vu l'ordre du jour très important, la Commission prie les membres actifs d'être présents au siège à l'heure fixée.

Les sportsmen d'Erquinghem et environs qui veulent pratiquer le football au Club Sportif Erquinghemmois, la saison prochaine en 2e division, peuvent s'inscrire au siège samedi prochain 5 juin, à 19 heures, un accueil chaleureux leur est réservé.

A L'UNION SPORTIVE ESCAUDINOISE

L'U.S.E. 1A recevra dimanche 6 juin, à 15 h. 30, sur son stade de la rue Louis Blanc, la 1A du S.C. Lourchois, en un match pour le challenge. Lourches vient de s'imposer en terminant second du Championnat de Division d'Honneur (Groupe B) et en fournissant de brillantes parties contre des équipes réputées. La valeur de cette équipe n'étant plus à citer, et l'U.S.E. devra s'employer à fond pour arriver à un résultat honorable. Cette rencontre va donc démontrer la valeur de l'U.S.E. en présence d'un club si élevé, ce qui rendra la partie très intéressante et nul doute que seront nombreux les spectateurs qui assisteront à une des plus belles rencontres de l'année.

A 14 heures, remise du challenge à la 1B de Cambrai, vainqueur des 10 équipes par 5 buts à 2.

Liste de la tombola gratuite de l'U.S.E. :

1623 430 1913 1713 1934 1116 854 753 527 812 1425 543 136 819 918.

Les lots sont à la disposition des heureux gagnants chez M. Renard, jusqu'au 1er juillet.

AU CERCLE SPORTIF LILLOIS

Les membres actifs et honoraires du Cercle Sportif Lillois sont convoqués à 9 h. 30 au siège, rue de Mulhouse, 7, pour questions diverses : Renouvellement de la Commission. Présence de tous indispensable.

BASKET-BALL

LIGUE DU NORD D'ATHLETISME

La Coupe du Nord de Basket-Ball

Clubs engagés : Amicale Boulevard d'Halluin, Roubaix, Amicale du Centre de Wattrelos ; Amicale Sportive Mouvalloise ; Football Club de Roubaix ; Stade Unioniste Tourquennois ; Association Sportive St-Barbe ; Foyer Lillois ; Sporting Club de Douai ; Ecole Normale d'Arras ; Sporting Club Tourquennois I, II et III.

Dates des rencontres, après tirage au sort devant les représentants des Clubs intéressés.

Premier tour le 13 juin

A) SCT3 contre SUT, à 3 heures.
B) ABH contre ASSBO, à 10 heures.
C) FCR contre ACW, à 2 heures.
D) ASM contre SCT2, à 9 heures.

Deuxième tour le 20 juin

E) Gagnant A contre ENA, à 2 heures.
F) Gagnant B contre SCD, à 3 heures.
G) Gagnant C contre Gagnant D, à 9 h. 30.
H) SCT 1 contre F.L. 1, à 4 heures.

Troisième tour le 27 juin

Gagnant H contre Gagnant F, à 3 heures.
Gagnant E contre Gagnant G, à 2 heures.
Quatrième tour le 4 Juillet, Finale.

COURSE A PIED

COURSES BELIERE

La Commission de l'Association Sportive Lilloise fait connaître que sous les mêmes réglements qu'en 1925, les courses Bélière se disputeront le 14 juillet 1926, sur le parcours habituel : Lille, Croisé-Laroche et retour (7 klm.) et que de nouvelles coupes seront mises en compétition.

Pour renseignements, adresser la correspondance à M. Bourgeois, 42, rue Nationale, Lille, ou à M. Vyt, 283, Boulevard de la République, La Madeleine, Lille.

AVIRON

A L'UNION NAUTIQUE DE LILLE

Les membres de l'Union Nautique de Lille sont convoqués en assemblée générale le Vendredi 4 juin, à 21 heures, au siège social, 10, Grand'Place à Lille.

Ordre du jour : Régates de Lille du 6 juin ; organisation et désignation des commissaires.

A l'issue de la réunion aura lieu la remise des cartes d'entrée aux Régates.

***

Voici l'ordre détinitif des courses qui auront lieu lors des grandes régates internationales organisées sur le Canal de la Haute Deûle (Quai de l'Ouest et rue Hégel), par l'Union Nautique de Lille pour et sous le contrôle de la Fédération des Sociétés Nautiques de la France, le 6 juin, à 14 h.

1re course. — Deux avirons de pointe, débutants, 1200 mètres 2 virages.
2e course. — Quatre Yoles de Mer, Scolaires Coupe Vienne, 3e année, 1200 mètres 2 virages.
3e course. — Deux avirons de pointe, Juniors, 1200 mètres, 2 virages.
4e course. — Quatre Yoles de Mer, débutants, Coupe des Amis de Lille, 4e année, réservée aux rameurs de la FSNNF, 1200 mètres, 2 virages.
5e course. — Deux avirons de pointe, Seniors, 1200 mètres, 2 virages.
6e course. — Skiffs, débutants, juniors, seniors, 1200 mètres, 2 virages.
7e course. — Quatre débutants, Armement libre, 1200 mètres, 2 virages.
8e course. — Quatre avirons de pointe, juniors, Coupe des Vétérans 4e année, réservée aux rameurs de la FSNNF, 3a00 mètres, 4 virages.
9e course. — Périssoires, débutants, juniors, seniors, 1200 mètres, 2 virages.
10e course. — Quatre avirons de pointe, seniors, 2400 mètres, 4 virages.

AVIATION

LE MEETING D'AVIATION DE LILLE

Le succès de cette Grande Manifestation s'annonce comme devant être sans précédent.

Les présentations d'appareils nouveaux remporteront certainement un grand succès.

Une Avionnette Albert est à signaler, elle a remporté à Vincennes le prix du Bidon de 5 litres, couvrant avec cette minime quantité d'essence, 55 kilomètres en 32 minutes 5 secondes 4/5, soit à une vitesse horaire de 102 klm. 327, ce, avec 150 k. 300 de charge utile.

Les expériences d'acrobaties et de parachutisme seront certainement le clou de la fête et le spécialiste Romaneschi fera certainement durant ces deux jours courir toute notre région vers le Champ d'Aviation de Ronchin.

HIPPISME

COURSES A LE TREMBLAY

1re COURSE. — 1. Sainfraire, Sharpe, g. 52.50 ; p. 13.00. — 2. Vert Clos, O'Neill, p. 13.00. — 3 Cendrillon II, Allemand, p. 13.50.

2e COURSE. — 1. Théocrite, Thomas-Morel, g. 22.00 ; p. 13.50. — 2. Fairy Queen, Du Roy, p. 35.50. — 3. Le Géneur, Tillement, p. 23.00

3e COURSE. — 1. Messidor, O'Neill, g. 50.50 ; p. 16.00. — 2. Vides poches, Jennings, p. 15.50. — 3. Sybelgauer, Luquet, p. 17.00.

4e COURSE. — 1. Rialto, Sharpe, g. 17.00 ; p. 13.00. — 2. Egide, Semblat, p. 14.50.

5e COURSE. — 1. Duration, Stern, g. 18.50 ; p. 16.00 — 2. Si Tchun, Sharpe, p. 18.50.

6e COURSE. — 1. Suspect, Dodd, g. 176.50 ; p. 57.50. — 2. Sans Adieu, Pantall, p. 21.50.

GRAND PRIX D'EPSOM

1. Coromach, 11/2. — 2. Lancegaye, 40/1. — 3. Colorado, 2/1.

T. S. F.

RADIO-PARIS, 3. — 12 h. 30 : 1. Originals, marche ; 2. Valse poudrée ; 3. Andantetino ; 4. Sérénade Algérienne ; 5. Après-midi d'enfant ; 6. Chanson, 7 Firefly, fox trot ; 9 Hérodiade, trio ; 10 Chanson et Badinerie ; 11. Je veux mourir, mélodie ; 11. Poème hongrois ; 12. Danse paienne ; 13. Marquisette, menuet ; 14. Humoresque ; 15. Berceuse ; 16. Trepak ; 17. La Festa, suite d'orchestre. 20 h. : Esperanto ; Comptabilité. — 20 h. 30 : Concert.

LONDRES. — 13 h. : Gramophone. — 15 h. 15 : Héroïnes de Shakerpeare. — 16 h. 15 : Concert. — 18 h. : Danses. — 19 h. 25 : Récital Mozart. Sonate en ré majeur. — 20 h. : Introduction et Rondo Capricioso ; Romance et scène de Cavalleria Rusticana ; Mélodie ; Valse du Joyeux Paysan ; Mélodies de Sanderson et de Kennedy Russell ; Chansons du XVIIIe siècle ; Mélodies. — 21 h. : Concert. — 22 h. : Mystère ! — 22 h. 30 : Musique de danse.

DAVENTRY. — 13 à 20 h. : Programme de Londres. — 22 h. : Wolf ! Wolf !, pièce. — 22 h. 30 : Danses.

BELGIQUE. — 1. Joyeux bambins ; 2. Douce mélodie ; 3. La toupie ; 4. a) La Dame aux songes ; b) Nos t'ane, ronde brabançonne ; 5. Vers les moulins joyeux ; 6. Récits ; 7. Ballade de poupée ; 8. Pièces pour piano ; 9. Mimi en marquise ; 10. a) Berceuse ; b) Deux chansons enfantines ; 11. Gamineric. — 20 h. : 1. Marche napolitaine ; 2. Petite gavotte ; 3. Valse ; 4. Tarentelle ; 5. Suite pour piano ; 6. Fantaisie sur la Chaste Suzanne ; 7. Souvenir, pour violon ; 8. Caprice, pour clarinette ; 9. Campane à Sero ; 150. Cocorico ; 11 Dans les ombres ; 12. La Cinquantaine, violoncelle ; 13. Princesse Bollar. — 21 h. 10 : Soirée de danses : 1. Ah, Madame, step ; 2. Suzie, fox ; 3. La Belote, java ; 4. Sonya, fox ; 5. Nothing seems the same vals ; 6. Don't wake me up ; 7. Tango des Amoureux ; 8. Let me linger, fox ; 9. Mandalay, step ; 10. Quand c'est si difficile, fox ; 11. Valencia ; 12 T'as vu ça, dis, galop.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture ROUGE — EN VENTE PARTOUT

Bulletin Economique

PARIS, 1 (Halles Centrales). — Cours moyens. — **Viandes.** — Bœufs, derrière, 1re qualité, 12.80 à 13 ; bavette, 5.80 ; moutons, carrés parés, 16 fr. ; gigots, 1re qual., 10 fr. ; gigots, 1re qual., 15 fr. ; 2e qual., 14 fr. ; veaux, pans et cuisseaux, 11 fr. ; basse complète, 8.80 ; porcs, longe et filet, 15.50.

Beurre. — Centrifuge Normandie, 15.70 ; Bretagne, 15.40 ; Charente et Poitou, 15.80 ; Touraine, 15.70 ; marchands Normandie, 14.60 ; Bretagne, 14.30 ; Centre, 13.50 ; divers, 13.50.

Œufs. — Normandie, extra, 590 le mille ; Bretagne, choix, 470 ; Touraine, choix, 530 ; Poitou, 530 ; Auvergne, 490 ; Midi, 500.

Volailles. — Lapins du Gâtinais, 10.75 ; autres catégories, 10.50 ; lapins vivants, 7.75 ; pigeons, gros, 8.50 ; petits, 5 fr. ; poulets de Bresse, 25.25 ; poulets ordinaires, 20.75.

Fromages. — Brie laitiers, 105 ; Coulommiers, double crème, 500 ; divers, 150 ; Camembert Normandie, 170 ; Port-Salut, 800 ; Gruyère Emmenthal, 1.360 ; divers, 1.260.

Poissons. — Barbues, 10 ; carrelets, 3.50 ; soles décapitées, 4.50 ; dorades, 4 ; homards vivants, 14 ; langoustes, 21 ; maquereaux, 3 ; merlans, 6.50 ; raies, 4 ; soles, 26 ; turbots, 9 ; goujons, 12 ; saumons, 37 ; truites de rivière, 20 fr.

PARIS, 2 (Bourse du Commerce). — **Sucres.** — Courant, 272, 272.50 ; juillet, 275, 275.50, 276 ; août, 279, 279.50 ; septembre, 279, 279.50 ; 3 d'octobre, 283.50, 284, 284.50 ; 3e de novembre, 284, 285.50. Tous payés. Tendance faible.

LE HAVRE, 2. — Clôture. — **Cafés.** — Tendance irrégulière. Ventes, 2.000 sacs. — Juin, 737.50 ; juillet, 736 ; août, 730 ; septembre, 728 ; octobre, 715 ; novembre, 712.50 ; décembre, 708.50 ; janvier, 701 ; février, 699.50 ; mars, 696 ; avril, 695 ; mai, 693.50.

MARCHES DE LA RÉGION

Beurre. — Valenciennes, 16 à 17 fr. le kilo ; Caudry, 16 ; Bourbourg, 17 ; Bruay-en-Artois, 15 à 16 ; Béthune, 16 à 18 ; Prévent, 14 à 16.

Œufs. — Valenciennes, 0.60 pièce ; Caudry, 0.50 la douz. ; Bourbourg, 14 les 26 ; Bruay-en-Artois, 13 ; Béthune, 13 à 14.50 ; Prévent, 12.50 à 13.

Pommes de terre. — Valenciennes, 0.70 à 0.80 le kilo ; Caudry, 0.75 ; Bourbourg, 0.70 ; Bruay-en-Artois, 0.70 à 0.80 ; Béthune, 0.80.

Volailles. — Poulets : Valenciennes, 20 à 30 fr. pièce ; Caudry, 20 à 24 ; Bourbourg 34 à 40 la couple ; Bruay-en-Artois, 12 à 25 fr. pièce ; Béthune, 18 à 35 la couple ; Prévent, 24 à 40.

LILLE, 2 (Halles Centrales). — Cours moyen des ventes en gros.

Volailles et Gibiers. — Lapin dépouillé, 12.25 à 12.50 ; poule, 12 à 13 ; poulet, 25 à 28 ; canetons, 20 à 30 fr. pièce (le tout au kilo).

Beurre et œufs. — Beurre des Flandres, 17 à 18 fr. le kilo ; œufs des Flandre, 60 à 65 fr. le 100.

Fromages. — Marolles, 7.50 à 8 fr. pièce ; Camembert de marque, 3 à 3.25 pièce ; ordinaire, 2 à 2.25 ; Brie, 7 à 8 ; Port-Salut, 7.50 ; Gruyère, 15.50 à 17 ; Hollande, 10.50 à 19 ; Roquefort véritable, 16 ; Bleu d'Auvergne, 13 à 14 ; Fermier des Flandres, 10 ; Gouda, 10 ; Pont-l'Evêque, 4 fr. pièce.

Fruits et Primeurs. — Oranges, 2.25 à 2.60 ; citrons, 35 à 40 le cent ; cerises, 3 à 5 fr. le kilo ; pêches, 5 à 6 ; abricots, 4 ; fraises, 6 à 7 ; bananes, 0.25 à 0.65 pièce.

Légumes. — Ails, 4.50 le k. ; carottes nouvelles, 450 à 525 les 100 k. ; tomates, 3.25 à 3.75 le kilo ; choux verts, 6 à 12 fr. la douz. ; choux-fleurs, 25 à 30 fr. ; cresson, le k., 1.75 ; épinards, 1 à 1.50 ; oignons, 260 les 100 k. ; échalotes nouvelles, 0.30 à 0.40 le faisceau ; oseille, 1.50 à 2 fr. le kilo ; poireaux, 1.50 à 3 le faisceau ; pommes de terre nouvelles, 140 à 15 0fr. les 100 k. ; vieilles, 70 à 75 ; petits pois du Midi, 2.75 à 3.50 le k. ; navets, 3 à 4 fr. les 12 b. ; laitues, 1.50 à 4 fr. la douz. ; artichauts, 6 à 12 ; céleri, 5 à 8 les 12 b. ; persil, 8 à 10 ; cerfeuil, 1.50 à 2.50 ; dames, 1.50 à 2 ; pourpier, 2 à 4 ; radis, 5 à 8 ; fèves de marais, 1.40 à 1.50 le kilo.

Légumes secs. — Lingots, 325 à 330 fr. les 100 k. ; chevriers verts, 325 à 530 ; flageolets blancs, 950.

Poisson de mer. — Anguilles, 10 à 12 ; raies, 2 à 3 ; maquereaux, 1.20 à 4 ; plies, 1 à 3 ; merlans, 1.20 à 1.80 ; limandes, 1 à 4 ; rougets, 1 ; merluches, 2.50 à 3 ; dorades, 2.50 à 2.90 ; chiens de mer, 2 à 2.75 ; vives, 4 ; colins, 1 à 2.50 (le tout au détail).

BETHUNE, 31. — **Bestiaux.** — On avait amené 20 chevaux laiterons, vendus de 2800 à 3500 francs ; 60 chevaux de deux ans, vendus de 4.000 à 4.500 francs ; 20 chevaux de travail, vendus de 5 à 6.000 fr. ; 15 mulets, vendus de 1.000 à 1.500 fr. ; cinq ânes, vendus de 150 à 200 fr. ; 140 porcs, coureurs, vendus de 350 à 450 fr. ; 80 porcs litrons, vendus de 180 à 250 fr. ; cinq chèvres, vendues de 75 à 120 fr.

FEUILLETON DU 3 JUIN 1926. — N° 58

quand l'amour fait pleurer

par H. J. Magog

Mais quand l'amour, mué en jalousie, se fait bourreau, il sait être impitoyable.

Guilheul de Sarmières ne s'attendait point.

Au contraire, il éprouvait une joie sauvage à porter le dernier coup à cet espoir chancelant.

— Il est trop tard, murmura-t-il d'une voix sinistre.

» Demain il vous faudra prendre le deuil de cet amour qui, peu à peu s'effacera de votre cœur...

» Un jour vous serez tout heureuse d'accepter ce que vous repoussez aujourd'hui.

» Beaux yeux de vingt ans ne peuvent pleurer toujours... Un jour ils me permettront de les essuyer...

» J'ai patience... J'aurai patience, ayant le temps pour moi...

» Comment prendrais-je ombrage de ce rival qui ne sera plus qu'une ombre ?

» Le vivant triomphera du mort.

» Et je vis, moi !...

Une véritable horreur se peignit sur le visage de la jeune fille.

Ses mains se tendirent pour repousser le misérable, qui se plaisait à faire saigner son cœur.

— Jamais, cria-t-elle, Jamais... quoi qu'il advienne !..

» Pas plus que vous le temps n'effacera l'amour de mon cœur...

» Pour toujours, je suis à René... pour toujours !...

— Vous aimerez donc un fantôme ? ironisa Guilheul.

» Il ne fallait pas le laisser partir.

» Maintenant il est trop tard pour le disputer aux sables du désert... qui lui serviront de linceul...

— Vous mentez... Lâche !... Lâche !... En vain, vous vous faites prophète de malheur... L'amour gardera René...

— L'amour ! ricana Guilheul

» Votre amour... qu'il ignore !

La voix d'Yvonne se raffermit soudain.

— Savez-vous que vous jouez là un rôle odieux, M. de Sarmières ? dit-elle froidement.

» Comment osez-vous vous montrer sous un aspect aussi vil ?

» Ah ! ce n'est plus de l'indifférence que j'éprouve pour vous... C'est du mépris...

» Mais je vous ai assez entendu... Vous n'ébranlez pas mon espoir... En vain vous avez, lâchement, sournoisement, essayé de déposer dans mon cœur le poison du doute... Vous n'y avez point réussi...

» Quelque chose me dit que celui que vous haïssez... — car vous le haïssez, je le sens — reviendra...

— C'est vrai que je le hais... parce que vous l'aimez, confessa Guilheul d'une voix basse et sinistre.

» Si la haine peut tuer, il mourra... » Il est peut